

L'Exécutif parisien annonce un budget « sérieux et ambitieux » pour 2015

Anne Hidalgo présentera lundi au Conseil de Paris ses orientations pour un budget 2015 « sérieux et ambitieux ». Il répondra aux nouveaux défis financiers des collectivités, tout en maintenant un effort d'investissement considérable.

Depuis 2001, l'Exécutif parisien a assuré une gestion saine et scrupuleuse des deniers publics, saluée notamment par la Chambre régionale des comptes. Les charges de gestion courante de la collectivité sont passées de 18% des dépenses de fonctionnement en 2001, à seulement 15% aujourd'hui. Sur la même période, les dépenses de personnel ont été ramenées de 38% des dépenses de fonctionnement à 34%.

Ce cadrage budgétaire s'est accompagné d'une maîtrise de la fiscalité, les impôts locaux des Parisiens restant très modérés et inférieurs à ceux des autres grandes villes françaises, et de l'endettement, dont le taux (46%) est près de deux fois inférieur à la moyenne de celui des villes de plus de 100.000 habitants (81%).

L'Exécutif doit cependant faire face à un contexte budgétaire inédit. La crise conduit à un environnement économique instable, qui pèse sur les recettes, tandis que plusieurs défis financiers nouveaux se posent pour les collectivités locales françaises. En 2015, l'Etat baissera ses dotations pour Paris à hauteur de 200M€, soit environ 3% des recettes de fonctionnement de la Ville. A cela s'ajoutera une forte augmentation des dépenses de péréquation (70M€) et des dépenses sociales obligatoire (35M€). Au total, la Ville devra trouver près de 400M€.

Anne Hidalgo proposera donc au Conseil de Paris « un budget de combat » qui « se batte sur tous les fronts pour renforcer la cohésion sociale, le dynamisme économique et la vitalité culturelle, pour améliorer le cadre de vie et la propreté, tout en s'engageant résolument sur le chemin de la transition énergétique ». Il alliera la recherche de la sobriété dans le fonctionnement de l'administration et le respect des engagements pris en matière d'investissements : 8,5Md€ sur la mandature, fléchés en priorité sur le logement, les transports et les équipements de proximité, notamment dans les quartiers populaires. Ceci, « dans le strict respect de la parole donnée aux Parisiens de ne pas augmenter les impôts pendant toute la mandature », souligne la Maire.

Ce budget reposera sur d'importantes économies de fonctionnement (130 à 180M€) et par une progression des recettes qui s'effectuera dans la justice sociale et en préservant les familles parisiennes qui en ont besoin. L'Exécutif souhaite la modernisation par le Parlement de la taxe de séjour, envisage la revalorisation des droits d'occupation du domaine public, de voirie et de stationnement (70M€) et travaille à une réforme des tarifs municipaux, par la création de tranches supplémentaires pour les hauts revenus, en tenant compte du nombre d'enfants. Il compte enfin sur un rebond des transactions immobilières et de la contribution des entreprises.